



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique des condamnations pénales

Description

La statistique des condamnations pénales informe sur le volume, la structure et l'évolution des condamnations d'adultes. On dispose d'informations sur les personnes condamnées, les infractions jugées, les sanctions prononcées, la durée des peines privatives de liberté et le montant des amendes. La statistique fournit des informations pour l'évaluation de l'évolution de la criminalité et permet des analyses sur la récidive et les carrières criminelles. Elle met à disposition des bases pour évaluer la politique en matière de droit pénal et de criminalité.

Disponible depuis:

1936; données comparables depuis 1946

Données disponibles sous forme de documents depuis 1946 (y compris quelques données depuis 1936)

Séries chronologiques sur Internet depuis 1984

Caractères relevés:

Totalité des condamnations d'adultes inscrites au casier judiciaires pour infractions au Code pénal et au droit pénal annexe. Les règles d'inscription au casier judiciaire sont établies par ordonnance (voir: bases légales).

Pour chaque décision sont relevées les caractéristiques suivantes:

lieu (tribunal) et date de la décision

caractéristiques socio-démographiques des personnes condamnées

infraction(s)

sanction(s)

durée des peines privatives de liberté, des peines pécuniaires et des travaux d'intérêt général

montant des jours-amendes et des amendes

Méthodologie

Exploitation des inscriptions du casier judiciaire centralisé

Degré de régionalisation:

Canton

Périodicité:

1 an

Période de référence:

Année civile

Qualité des données statistiques:

La qualité du relevé et de la statistique est garantie.

Exhaustivité du relevé: en raison du caractère obligatoire des inscriptions au casier judiciaire, le nombre de condamnations non inscrites devrait être faible.

Exhaustivité et justesse des informations: haute; les contrôles du casier judiciaire sont complétés sous forme de plausibilités à des fins statistiques; d'importants travaux de contrôles sont effectués en cas de problèmes, même au niveau des cas particuliers.

Bases légales

Ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux du 30 juin 1993 (RS 431.012.1)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Information CRIME

+41 58 46 36240

crime@bfs.admin.ch

